



Demande d'un avocat à notre assurance

Par **haas**, le **13/01/2009** à **12:34**

Bonjour, une bagarre à eu lieu au collège avec notre fils et un camarade de classe celui-ci ayant eu des blessures les parents on donc porté plainte au commissariat nous avons du faire marcher notre assurance responsabilité civile pour la demande d'un avocat puisque l'affaire est passée au tribunal comment va se passer le règlement ? pourriez-vous me renseigner merci
Cordialement

Par **aie mac**, le **15/01/2009** à **17:53**

bonjour pour la prise en charge des honoraires d'avocat, consultez votre contrat ; les niveaux d'indemnisation y sont indiqués. les dommages civils seront normalement pris en charge en totalité. les amendes éventuelles resteront à votre charge.

Par **haas**, le **23/01/2009** à **14:53**

Bonjour, et merci encore pour la réponse maintenant qu'appeler vous par amendes éventuelles ?.. merci de me répondre.